



LA CIGOGNE DES INFOS



De nouveaux aménagements qui ont déjà trouvé leur public.



ÉVOLUER À NOTRE RYTHME

Le changement, même positif, implique toujours de modifier ses habitudes. Et ce n'est facile pour personne ! En 5 ou 6 ans, bien des choses se sont passées dans notre commune. De nouveaux Riviérois se sont installés, avec de nouveaux usages, de nouveaux modes de déplacements... Notre voirie, nos moyens de collecte des ordures ménagères, la physionomie même de notre village évolue pour en tenir compte. J'en prends pour exemple l'aménagement de la Maison de la Nature et des aires de jeux et de loisirs qui l'entourent, qui proposent une nouvelle façon de partager l'espace public, plus écologique et plus responsable. Qui aurait pensé, il y a de cela une dizaine d'années, qu'il y aurait un jour une borne de recharge pour voiture électrique en plein bourg ? En tant qu'élu, nous aimerions beaucoup avoir une boule de cristal, pour savoir de quoi l'avenir sera fait ! À défaut, notre rôle est de saisir les opportunités quand elles se présentent, tout en se laissant un maximum de portes ouvertes.

Hervé Darrigade, maire

ACTIONS CLÉS

P.2

La Maison de la Nature est ouverte et n'attend plus que les associations.

ENVIRONNEMENT

P.4

Découvrez la lagune naturelle de Rivière et son patrimoine remarquable.

VIE COMMUNALE

P.6

Quarante-trois petits Riviérois ont découvert les joies de la classe de neige.

PORTRAIT

P.8

François Dussarps a présidé la chasse riviéroise pendant plus de 50 ans.

UN LIEU POUR TOUS



Adoptée par les chasseurs et les boulistes, la Maison de la Nature va se prêter à une multitude d'usages, au service des associations comme des particuliers.



Chasseurs, boulistes, tout le monde est le bienvenu à la Maison de la Nature.

Si son inauguration est encore à venir (notez dans vos agendas, elle aura lieu le 21 mai à 18h), la Maison de la Nature a déjà trouvé son public, notamment auprès de l'association de chasse, des usagers du boulo-drome ou des promeneurs. Mais il restait à définir un périmètre d'activités pour sa salle principale, que le conseil municipal a décidé de baptiser « Étienne Mozul », en hommage au regretté premier adjoint qui nous a quittés l'an dernier.

Celle-ci sera bien entendu dédiée en priorité, et gratuitement, aux réunions et aux activités associatives locales (on pense au foyer des jeunes en reconstruction). Mais elle sera également ouverte à la location pour des événements privés, comme des goûters d'anniversaire, des expositions, ou pour accueillir le départ de visites guidées des barthes (l'Office Intercommunal du Tourisme et du Thermalisme a été contacté à cet effet). Elle n'est cependant pas équipée pour organiser des repas, même si elle va disposer de chaises et de tables. Un planning d'utilisation hebdomadaire sera proposé, à l'image de ce qui se fait déjà pour les autres salles communales.

Perspectives ouvertes

La maison de la nature a vocation à se prêter à d'autres usages, d'autres initiatives. Elle a pour elle un emplacement idéal, et la proximité de nombreux équipements de loisirs : table de pique-nique, de ping-pong, agrès pour enfants (choisis par les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants), une plateforme bien lisse pour les skaters, un city park, une fontaine...

Tout l'espace de jeu est fermé à la circulation, et végétalisé. Une cinquantaine de places de stationnement a été aménagée à proximité, et conçue pour éviter le ruissellement des eaux de pluie.

La mairie souhaite conserver la possibilité d'étendre encore cette zone et ses usages. C'est la raison pour laquelle elle a fait l'acquisition de deux terrains limitrophes : un premier à côté de la Maison de la Nature, un second à l'entrée des barthes. Ces achats ont été financés par une aide départementale, dans le cadre d'un EPFL (Établissement Public Foncier Local). Création d'un pump park, d'un parking d'accès aux barthes, plusieurs hypothèses sont à l'étude.



Bonne affaire

Pour boucler le financement de cette réalisation, la municipalité a recouru à l'emprunt pour la première fois depuis 2014, pour un montant de 225 000 € sur un projet chiffré à 373 000€. Les taux étant particulièrement bas à ce moment, et les prix des matières premières n'ayant pas encore entamé leur hausse, l'occasion était très favorable. Le solde a été fourni par de la subvention publique et les fonds propres de la commune.



SERRÉ, MAIS ASSURÉ

L'établissement du budget municipal est une étape importante de la vie d'une commune. Nous vous présentons les grandes lignes de celui voté pour 2022.

EN BREF



AUX URNES CITOYENS

Le premier tour des élections présidentielles, le 10 avril, a connu une participation honorable à Rivière-Saas-et-Gourby, avec, sur 1029 inscrits sur les listes, 883 votants, pour 146 abstentions. 20 bulletins blancs et 3 nuls portent à 860 le nombre de votes exprimés.



ESPACE FRANCE SERVICES

Un mercredi sur deux, de 9h à 12h à la mairie, les conseillères France services vous accueillent gratuitement pour faciliter vos démarches du quotidien : calculer ses droits à la retraite, remplir une déclaration d'impôts, créer un dossier CAF ou Ameli...

Prochaines permanences à Rivière les 2 et 16 mai, le 20 juin, les 4 et 18 juillet.



VIDÉO SURVEILLANCE

Pour prévenir d'éventuelles incivilités envers les biens ou les personnes, une caméra sera installée sur la place du fronton. Une seconde sera orientée... vers le nid de la cigogne ! Ses images seront retransmises en direct sur un écran dans la Maison de la Nature. Mais pour la placer sans déranger les oiseaux, il faudra attendre que le nid soit vide.

© Adobe Stock

»» FONCTIONNEMENT

C'est la partie du budget qui permet à la mairie de fonctionner

Ses dépenses comprennent :

- **Les charges à caractère général :** entretien des bâtiments, achats de fournitures
- **Les charges de personnels :** salaires et cotisations
- **Les atténuations de produits :** charges transférées au Grand Dax (voirie, ordures ménagères...)
- **Les charges de gestion courante :** subventions aux associations, SDIS, indemnités des élus...
- **Les charges financières :** intérêts des emprunts contractés
- **L'excédent du budget de fonctionnement**

Pour un total de 1 011 113,74 €

Ses recettes comprennent :

- **La garderie périscolaire**
- **La cantine**
- **La location des salles communales**
- **Les loyers communaux**
- **Les recettes des contribuables assujettis aux impôts locaux** (à noter que les taux de la fiscalité locale sont restés constants depuis 2014)
- **Les dotations versées par l'État, la CAGD, le Département et des organismes divers**
- **La commune détient également un massif forestier porteur de recettes grâce aux ventes de bois.** Cette année, elles sont en baisse d'environ 38 % par rapport à 2021

Pour un total de 1 011 113,74 €



Bon à savoir

La différence entre le montant des dépenses et des recettes correspond à la capacité d'autofinancement de la commune, c'est-à-dire sa capacité à investir sans recourir à l'emprunt.



»» INVESTISSEMENT

Les investissements sont des dépenses qui ne rentrent pas dans le cadre du fonctionnement régulier de la commune.

Ses dépenses comprennent :

- **Le remboursement du capital des emprunts**
- **L'achat d'équipements**
- **Les opérations de réhabilitation** (réfection du fronton et des aires de jeux, travaux de la Maison de la Nature, sécurisation de la D13, rénovation du groupe scolaire...)

Pour un total de 625 077,66 €

Ses recettes comprennent :

- **L'excédent du budget de fonctionnement**
- **Le produit des cessions**
- **Le remboursement de la TVA sur les travaux d'investissement**
- **La taxe d'aménagement**
- **Les subventions**
- **Les excédents d'investissements reportés**
- **L'excédent de fonctionnement capitalisé**

Pour un total de 625 077,66 €



Bon à savoir

On remarque donc que l'excédent du budget de fonctionnement de la commune permet à sa section d'investissement d'être à l'équilibre.



UN TRÉSOR NATUREL



Les lagunes sont des espaces naturels humides, dont la faune et la flore sont très typiques. On peut en observer une à Rivière, à proximité de la déchetterie !



Une zone naturelle humide à préserver.

Une lagune, c'est une dépression géographique qui date de la dernière période de glaciation. Depuis la fonte des glaces, elle a pu rester en l'état (c'est un milieu acide qui évolue très peu), ou devenir une tourbière. Rivière possède deux sites de ce type, dont un en train de se transformer doucement en tourbière.

« Ce sont des milieux très fragiles, qui ont souvent disparu à l'occasion d'opérations de drainage pour planter des pins, explique Laurent Cornille, technicien naturaliste à la direction de l'environnement du département des Landes. Aujourd'hui, on les recense et on essaye de les préserver. Cela passe par un travail de partage de connaissance avec les locaux et les personnes de passage. »

Première phase, cartographier l'habitat, puis procéder à un inventaire faunistique et floristique. « Il y a souvent des espèces d'intérêt patrimonial sur ces parcelles. À Rivière, on trouve des tritons marbrés, des libellules lecchorine à front blanc... énumère le spécialiste. »

Pour faire connaître ces milieux, des visites seront organisées lors du Printemps des Landes, ou des journées du patrimoine naturel, en septembre. « La mairie garde la main sur ce qui doit être fait, notamment dans les animations auprès des scolaires, explique Laurent Cornille. Nous apportons des connaissances et une assistance technique, par exemple dans les discussions avec l'ONF, qui gère les forêts communales, pour concilier la sylviculture et la préservation de ce patrimoine. »

DU NOUVEAU DANS LE TRI

Cela n'aura échappé à personne : depuis le mois de février, le mode de collecte des déchets ménagers sur les points tri a changé. Il n'y a plus que trois flux, au lieu de cinq : les cartons et papiers (container bleu), les plastiques et emballages – y compris métal et briques alimentaires – (container jaune), et le verre (container vert). Un cinquième point tri va d'ailleurs être créé prochainement, et celui de la gare va être rénové, à l'occasion des travaux du lotissement voisin.

Plus de déchets triés, ce sont moins d'ordures ménagères à collecter, et moins de rotations dans les quartiers. D'ailleurs, la CAGD réfléchit à remplacer les bacs individuels par des containers semi-enterrés. Plus esthétiques, ils permettent aux usagers de déposer leurs ordures au moment qui les arrange, et réduisent les passages de camions et la manutention dans certaines allées ou impasses peu praticables. 12 points semi-enterrés sont prévus sur la commune.

MÉMO TRI HABITANTS
Chez vous, tous les emballages et les papiers se trient

Emballages en verre
PETITS ET GRANDS EN VERRE, BOUTEILLES EN VERRE, FLACONS EN VERRE

Emballages en plastique et en métal, briques alimentaires
BOUTEILLES FLACONS EN PLASTIQUE, TOUTES LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, EMBALLAGES EN MÉTAL, BRIQUES ALIMENTAIRES

Papiers et cartonnets
CARTONS, BLOC-NOTES, IMPRESSIONS, COUVERTS, ENVELOPPES, LIVRES, JOURNAUX, CATALOGUES, PROSPECTUS, PETITS EMBALLAGES EN CARTON

Sitcom
CITEO

C'est un emballage ?
Déposez-le dans le conteneur de tri !
• inutile de les laver, il suffit de bien les vider.
• Pensez à les compacter sans les imbriquer !
• Déposez les emballages en vrac, pas en sac.



L'ancienne gare appartient à la SNCF.

Prochain arrêt : Rivière

Le maire Hervé Darrigade a réitéré sa demande à la Région la réouverture de la gare de Rivière, fermée depuis 30 ans. Cette demande, déjà formulée une première fois l'an passé, a peut-être de nouvelles chances d'aboutir, dans le contexte de rénovation générale du réseau TER qui doit intervenir dans les années à venir. Après tout, la population locale est en hausse constante, un nouveau lotissement a vu le jour à proximité de la gare... Cela permettrait de nombreux Rivierois d'aller au travail sans prendre la voiture. On croise les doigts !



UN PROJET ÉDUCATIF POUR L'ÉCOLE



Enrichir le parcours des élèves, c'est l'objectif commun des enseignants, parents et acteurs locaux et institutionnels de la vie sportive et culturelle.



43 enfants au pied des pistes.

Placée au centre de la commune, l'école est également au centre des préoccupations municipales. Enseignants, parents, élus, associations sont partenaires dans l'élaboration d'un projet commun, qui vise à « proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école » : favoriser l'accès à la culture et aux arts, l'apprentissage de la vie en collectivité, développer l'autonomie et la responsabilité, participer à la réussite scolaire et éducative, en préservant l'égalité des chances de chacun. Un beau programme !

Sur Rivière, ce travail s'appuie en partie sur le projet d'école des enseignants, et bénéficie des apports de l'association locale de parents d'élèves, de la commission municipale « Jeunesse école », de l'ensemble musical de l'Adour, mais aussi de partenaires institutionnels comme le Grand Dax, ou l'office du tourisme et du thermalisme. D'une manière générale, tout ce qui est sportif ou culturel peut trouver sa place dans ce projet, pour une opération de découverte ou pour des interventions régulières.

Classe de neige

Exemple récent d'initiative et de collaboration réussie, le voyage des enfants à la montagne. 43 enfants de CE2, CM1 et CM2 sont partis une semaine en collectivité. Ce projet, au coût relativement élevé, a été financé par la vente de sapins de Noël, de gâteaux (réalisés par les parents et vendus par les enseignants), par un loto organisé en novembre, et par un vide-grenier (à venir, le 8 mai), sans oublier une participation de 2000€ de la mairie. Et, selon les enfants, cela en valait largement la peine !

Bienvenue !

Sébastien Dufourg est le nouvel enseignant directeur de l'école. Il avait précédemment occupé un poste similaire à l'école de Saint-Jean-de-Marsacq pendant 15 ans.

« Ma vision de ce travail, c'est de privilégier le dialogue et l'écoute. Si tout le monde peut s'exprimer, s'interroger, on peut établir des bases pour avancer dans la même direction. À Rivière, j'ai été très bien accueilli par l'équipe enseignante. J'ai ce grand avantage que madame Larroudé, la précédente directrice, est restée enseignante dans l'école. Cela a beaucoup facilité ma prise de fonction. De plus, la municipalité est très à l'écoute de nos besoins. Au moindre souci, j'appelle Huguette à la mairie, et les techniciens sont là de suite ! »



Le CME rempile

Le mandat des représentants au Conseil Municipal des Enfants connaîtra une année supplémentaire, à la demande de ces derniers. En effet, à cause de la pandémie, ils n'ont pas pu faire aboutir leur projet de boîte à idées. Placée au cœur du Bourg (dans un endroit qui reste à déterminer), elle recueillera toutes les initiatives, qui seront ensuite étudiées et, pour les meilleures, transmises au conseil municipal. Logo, lettrage, peinture, tout est laissé à la responsabilité des jeunes élus.



ENFIN LA FÊTE

Après une mémorable Saint-Patrick, le comité des fêtes de Rivière se projette dans les prochaines fêtes de village... Avec vous ?



Une soirée placée sous le signe du trèfle et du houblon.

Déplacée au 26 mars, pour cause de finale du tournoi des 6 nations, la Saint-Patrick 2022 a connu une affluence inédite, avec une augmentation de 30% de la participation par rapport à la dernière édition. Signe évident que les Riviérois(es) attendaient avec impatience de se retrouver.

Après une entrée en matière avec l'harmonie locale, l'animation musicale avait été confiée aux Celt'Hickers dacquois. Plus de 500 portions de tapas ont été consommées, accompagnées par une quantité indéterminée de liquides. Aucun débordement n'a été à déplorer, pour une soirée qui s'est officiellement terminée à 2h du matin.

Juin sera chaud

Le prochain rendez-vous, avant le repas des éleveurs dans les barthes cet été et l'Oktoberfest cet automne, sera celui des fêtes de village, du

10 au 12 juin. « Pour ce retour attendu, nous avons associé d'autres associations locales, explique Hervé Gaudin, président du comité des fêtes. La pelote riviéroise proposera des parties d'exhibition le vendredi, il y aura des animations touch rugby, tournoi de basket à trois, structure gonflable et jeux pour les plus jeunes le samedi. Le dimanche, c'est l'association de chasse qui prendra l'organisation du repas à sa charge ».

Intégration

Qu'on se rassure l'omelette du dimanche soir sera traditionnellement préparée, et offerte, par le comité des fêtes. Celui-ci est d'ailleurs toujours disposé à accueillir de nouveaux membres. « Pour les nouveaux arrivants, c'est un moyen idéal pour faire connaissance ! Chacun participe en fonction de ses envies ou de ses disponibilités. On ne sera jamais de trop ! » le message est passé.



AGENDA

DIMANCHE 8 MAI

- 📍 Vide grenier de l'école (APE)
Restauration sur place
Renseignements : 06 84 17 63 82
- 🕒 À partir de 9h
- 📍 Mur à gauche

DIMANCHE 8 MAI

- 📍 Portes ouvertes doigts de l'espoir
- 🕒 De 9h à 17h
- 📍 77 place de la Mairie

DIMANCHE 8 MAI

- 📍 Cérémonie de commémoration
Restauration sur place
Renseignements : 0672243912
- 🕒 À partir de 10h30
- 📍 Monument aux morts

DIMANCHE 15 MAI

- 📍 Troc aux plantes des petits ruisseaux
- 🕒 De 9h30 à 19h
- 📍 Mur à gauche

SAMEDI 21 MAI

- 📍 Inauguration de la Maison de la Nature
- 🕒 18h
- 📍 Maison de la nature

10 AU 12 JUIN

- 📍 Fêtes patronales
- 🕒 À partir de 19h
- 📍 Dans tout le village

25 JUIN

- 📍 Gala de musique de l'EMA
- 🕒 19h
- 📍 Salle des fêtes



ASSURER LA CONTINUITÉ

L'association communale de chasse, l'A.C.C.A., vient de changer de bureau. Celui-ci est désormais composé de Joël Camiade, président, Pierre Descazaux, secrétaire et Didier Peyrelongues, trésorier. « Je succède à François Dussarps, qui a occupé cette fonction pendant plus de 50 ans, explique Joël Camiade (NDLR, lire son portrait en dernière page). Un engagement de cette durée, et de cette qualité, est exceptionnel dans le milieu associatif, et nous lui en sommes profondément reconnaissants. » Dans l'immédiat, l'équipe dirigeante va surtout assurer la continuité sur les dossiers en cours, et essayer de développer leur communication. « Tout le monde n'a pas conscience des services rendus par les chasseurs, explique le nouveau président. Notre travail de régulation du grand gibier implique le nettoyage de parcelles de pins, des plantations spécifiques pour préserver les champs des agriculteurs... Nos occupations dépassent de très loin la seule période d'ouverture ! »

► Pour en savoir plus :

Joël Camiade 06 47 47 78 68 ou accariviere@gmail.com



L'APPEL DE LA FORÊT

À 75 ans, François Dussarps vient de laisser la présidence de l'ACCA (association de chasse communale), qu'il a occupé pendant un demi-siècle. Mais il ne compte pas laisser ses chiens au repos !



Natif de Rivière, dépanneur en électroménager de profession, François Dussarps est chasseur depuis ses 16 ans. Et si, grâce à un célèbre trio de comiques, les Français connaissent la distinction entre le « bon » et le « mauvais » chasseur, François incarne une autre catégorie : celle de ceux qui chassent beaucoup... mais peu. « *Ce qui me plaît, c'est d'être dans la nature avec les chiens. Je ne tire que quelques cartouches par an. Souvent, je ne prends même pas le fusil.* »

Chiens courants

Ses chiens, ce sont 14 anglo-français, une race particulièrement adaptée à la chasse. « *Le dressage compte énormément, précise François. Il faut que les chiens soient créancés, c'est-à-dire qu'ils ne s'occupent que d'un type de gibier bien particulier. Quand on chasse le sanglier, ils doivent passer au milieu de chevreuils sans partir après.* » Pour cela, il faut

faire preuve de patience. « *Un jeune, on le met avec les anciens pendant quelques sorties, explique François. Quand il déraile, on l'arrête et on reprend. Ils comprennent vite.* »

François traque les « nuisibles », renards et sangliers. « *On intervient sur des secteurs bien délimités, lors de battues qui peuvent associer plusieurs dizaines de chasseurs. On positionne des tireurs, les chiens rabattent le gibier, on tire... et parfois on manque.* »

Cette chasse exige de l'organisation. Cela tombe bien, François a toujours été quelqu'un d'efficace et de volontaire. « *J'ai été président de l'association de chasse pendant 50 ans, lieutenant de louvèterie pendant 29 ans, et je suis trésorier de la fédération départementale des chasseurs des Landes.* »

Travail des champs

Un engagement qui dépasse, de loin, les périodes d'ouverture de la chasse. « *Avec l'ACCA, nous réalisons d'importants travaux pour la faune locale, sur une réserve qui représente 965 hectares. Nous y entretenons des cultures pour le gibier, nous nettoisons des couloirs pour les battues... Nous avons acquis pour cela un tracteur et un gyrobroyeur. Cela représente des centaines d'heures de travail par an.* »

Après un demi-siècle au service des autres, François est heureux de laisser la place aux jeunes. « *J'ai aimé prendre des responsabilités, et faire avancer les choses. Il y a eu de belles réalisations, comme la Maison de la Nature à Rivière, qui est bien conçue et bien équipée. Mais je veux maintenant prendre du temps pour ma famille et pour moi.* » Ce qui ne veut pas dire qu'il va arrêter de chasser, bien au contraire ! « *Je pense ressembler à une grande majorité de chasseurs, qui aiment sortir avec leur chien. Ils marchent une matinée sans voir une bécasse, rentrent chez eux sans avoir tiré un coup de fusil, et ils sont contents.* »

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

TROUSSIER Anna née le 31 août 2021

LAUWERIER Jade, Catherine, Véronique née le 29 août 2021

POUDRET MIQUEL Nina née le 21 septembre 2021

LAGRENER Sais, Nathanaël né le 17 décembre 2021

CAZAUX QUINQUE Louise Margot née le 08 février 2022

MENDES OLLERO Juan né le 24 février 2022

MENDES OLLERO Victoria née le 24 février 2022

DA FRANÇA Salomé, Tereza née le 1^{er} avril 2022

MARIAGES

BARBOSA DO VALE Luis Miguel et INDIANI DE SOUZA Gisèle le 17 décembre 2021

GURSCHII Ivan et STERBINA Ala le 28 décembre 2021

SERVOIS Pierre-Alexandre et THIAUX Audrey le 2 avril 2022

DÉCÈS

DARRIGADE née MAGES Germaine décédée le 13 août 2021

DARMAILLACQ née DASSÉ Christiane décédée le 26 août 2021

LE DENTEC Christian Jacques Daniel décédé le 22 octobre 2021

FONTAINE Michel, Jean-Marie décédé le 03 décembre 2021

PETIT Christophe, Joël, Patrick décédé le 06 mars 2022

INFORMATIONS PRATIQUES



MAIRIE

lundi et jeudi

de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30

mardi : 13h30 à 18h30

mercredi : de 8h à 12h

vendredi : 13h30 à 17h



AGENCE POSTALE COMMUNALE

lundi - mardi - jeudi - vendredi

de 13h30 à 16h30

mercredi

de 8h30 à 11h30



BIBLIOTHÈQUE

lundi - mercredi

de 16h30 à 18h30

samedi

de 10h à 12h



DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE, SITE DE RIVIÈRE (CAGD)

du lundi au samedi

de 9h à 12h et de 14h à 18h

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT

05 58 97 57 48 • mairie@rivieresaasetgourby.fr • 21 Place de la Mairie

www.rivieresaasetgourby.fr